Catalogue 11-001-XIF (English 11-001-XIE) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 26 janvier 2005
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués principaux

- **Étude : Les bons emplois disparaissent-ils au Canada?,** 1981 à 2004 3
  Les salaires horaires ont été très stables au cours des deux dernières décennies et la proportion de travailleurs détenant des emplois faiblement rémunérés ou bien rémunérés a peu changé. Toutefois, les travailleurs nouvellement embauchés ont vu leur salaire diminuer de façon importante par rapport à celui des autres travailleurs, selon une nouvelle étude.

Autres communiqués

Étude : L'écart salarial entre employés temporaires et permanents, 2003 6

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, principaux aéroports, octobre 2004 7

(suite à la page 2)

Info-voyages

Le dernier numéro d'*Info-voyages*, le bulletin trimestriel de Statistique Canada sur le tourisme, présente l'article «Le solde commercial du tourisme entre le Canada et les États-Unis, 1991 à 2003».

La balance des paiements est un concept fondamental et important dans toute économie ouverte puisque son état renseigne sur les opérations économiques d'un pays avec les non-résidents au cours d'une période de temps spécifique.

Le présent article fait une analyse de l'évolution du solde commercial touristique entre le Canada et les États-Unis en utilisant les données de l'Enquête sur les voyages internationaux. Plus précisément, l'article tente d'identifier les raisons ou les caractéristiques des voyages qui ont contribué le plus à l'évolution du solde commercial touristique depuis 1991.

Chaque numéro d'*Info-voyages* présente les plus récents indicateurs de voyages, les caractéristiques des voyageurs internationaux, le compte des voyages internationaux ainsi que des données sur les voyages intérieurs.

La publication *Info-voyages*, vol. 23, n° 1 (87-003-XIF, 5 $ / 16 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service à la clientèle en composant sans frais le 1 800 307-3382 (*cult.tourstats@statcan.ca*) ou avec Éric Desjardins au (613) 951-1781 (*eric.desjardins@statcan.ca*), Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : (613) 951-1333.

Nouveaux produits 8

Communiqués principaux

Étude : Les bons emplois disparaissent-ils au Canada?

1981 à 2004

Les salaires horaires ont été très stables au cours des deux dernières décennies et la proportion de travailleurs détenant des emplois faiblement rémunérés ou bien rémunérés a peu changé. Une nouvelle étude intitulée *Les bons emplois disparaissent-ils au Canada ?* révèle cependant que les travailleurs nouvellement embauchés ont vu leur salaire diminuer de façon importante par rapport à celui des autres travailleurs.

Des articles récents publiés dans les médias aux États-Unis et au Canada ont évoqué la possibilité que de nouvelles formes de délocalisation, qui impliquent des emplois dans le secteur des services exigeant des qualifications élevées, pourraient avoir chassé des emplois à l'étranger et contribué à l'élimination des emplois bien rémunérés au Canada.

Bien que cette étude n'examine pas de façon directe le lien entre la délocalisation et la perte d'emplois, elle ne trouve que peu d'éléments probants indiquant que les emplois bien rémunérés disparaissent au Canada depuis quelques années ou depuis le début des années 1980.

En 2004, 11 % de tous les employés âgés de 25 à 64 ans occupaient des postes rémunérés à 30 $ l'heure ou plus. Ce pourcentage est supérieur au taux de 9 % observé en 1981.

Répartition en pourcentage des emplois par catégorie de salaires[1]

1981 à 2004

Année	Moins de 10,00 $	10,00 $ à 19,99 $	20,00 $ à 24,99 $	25,00 $ à 29,99 $	30,00 $ ou plus
1981	17,2	49,5	15,6	9,1	8,5
1986	15,9	47,8	17,3	10,1	8,8
1989	15,5	49,0	16,4	9,6	9,6
1997	15,7	48,6	17,5	8,9	9,4
2004	15,7	47,3	15,6	10,2	11,4

1. *Employés âgés de 25 à 64 ans. Les catégories de salaires sont en dollars constants de 2001. Le total peut différer de 100 % en raison de l'arrondissement.*

Toutefois, les travailleurs nouvellement embauchés, soit ceux qui ont deux ans d'ancienneté ou moins, ont perdu du terrain par rapport à leurs collègues ayant plus d'ancienneté au cours de la même période. Par exemple, les hommes nouvellement embauchés âgés de 25 à 64 ans ont vu leur salaire médian chuter de 13 % de 1981 à 2004. Par ailleurs, leurs collègues ayant plus de deux ans d'ancienneté ont vu leur salaire augmenter de 4 %.

Note aux lecteurs

L'étude Les bons emplois disparaissent-ils au Canada? *utilise les données de diverses enquêtes et examine comment l'importance relative des emplois respectivement mal et bien rémunérés a évolué entre 1981 et 2004. On y analyse le salaire horaire (en dollars de 2001) touché par les employés dans le cadre de leur principal emploi en mai. L'emploi principal est celui dans lequel il y a le plus d'heures travaillées par semaine.*

Bien que cette étude renferme des statistiques sur les travailleurs âgés de 17 à 64 ans et de 25 à 64 ans, les chiffres présentés ici, sauf indication contraire, ne concernent que le dernier de ces deux groupes. Les travailleurs nouvellement embauchés sont ceux ayant deux ans d'ancienneté ou moins chez leur employeur.

En général, les travailleurs et les travailleuses nouvellement embauchés, jeunes ou vieux, ont subi un recul de leur salaire comparativement à leurs collègues ayant plus d'ancienneté. Les salaires relatifs des nouveaux employés ont diminué chez les diplômés universitaires ainsi que chez les travailleurs moins instruits. Ils ont également diminué dans le secteur manufacturier et dans d'autres industries.

L'étude a également démontré que les travailleurs nouvellement embauchés ont occupé de plus en plus d'emplois temporaires depuis la fin des années 1980. De tous les employés du secteur privé récemment embauchés en 1989, 11 % occupaient un emploi temporaire. En 2004, la proportion correspondante était de 21 %, soit près du double.

Alors que le pourcentage de travailleurs canadiens qui occupent des postes bien rémunérés n'a pas diminué depuis les deux dernières décennies, le pourcentage de travailleurs couverts par un régime de pension agréé (RPA) a diminué dans l'ensemble.

La baisse de la participation à un RPA n'a pas été uniforme entre les divers groupes de travailleurs. La participation à un RPA a diminué considérablement chez les hommes âgés de 25 ans et plus, tandis qu'elle a diminué légèrement chez les femmes âgées de 25 à 34 ans. Toutefois, la participation a augmenté chez les femmes âgées de 45 à 54 ans.

On ne sait pas si le recul de la participation à un RPA chez les hommes a été entièrement compensé par une augmentation de la participation à un régime enregistré d'épargne retraite collectif (REER collectif). Toutefois, ce recul implique que les employés de sexe masculin participent moins souvent à un régime à prestations déterminées que leurs collègues du début des années 1980. Cela s'explique par le fait que les REER collectifs, contrairement à la plupart des RPA,

ne garantissent pas aux travailleurs des prestations déterminées au moment où ces derniers prennent leur retraite.

Aucun recul de l'importance relative des emplois bien rémunérés

Le salaire médian des travailleurs canadiens a peu varié au cours des deux dernières décennies. Malgré les progrès accomplis par la main-d'oeuvre en ce qui concerne l'expérience et le niveau de scolarité, le salaire médian des employés âgés de 25 à 64 ans n'a été, en 2004, que de 2 % supérieur à celui de 1981.

Au cours de cette période, l'importance relative des emplois bien rémunérés sur le marché du travail au Canada n'a pas diminué. De tous les travailleurs âgés de 25 à 64 ans, 22 % ont gagné 25 $ ou plus l'heure en 2004. En 1981, on en comptait 18 %.

Tandis que le pourcentage de travailleurs canadiens occupant des emplois bien rémunérés n'a pas diminué, la proportion de ceux qui occupaient des emplois faiblement rémunérés n'a pas crû. En 2004, 16 % des employés âgés de 25 à 64 ans gagnaient moins de 10 $ l'heure. En 1981, 17 % des employés touchaient ces taux de rémunération.

Les nouveaux employés ont perdu du terrain

Bien que le pourcentage de travailleurs canadiens occupant des emplois bien rémunérés n'ait pas diminué, les nouveaux employés ont perdu du terrain comparativement à leurs collègues qui comptent plus d'ancienneté.

Par exemple, le salaire médian des femmes nouvellement embauchées a chuté de 2 % entre 1981 et 2004. À l'opposé, celui de leurs collègues ayant plus de deux ans d'ancienneté a augmenté de 14 %.

Sauf pour les femmes âgées de 25 à 34 ans, le salaire des hommes et des femmes nouvellement embauchés a reculé par rapport à celui des autres travailleurs de tous les groupes d'âge.

Par exemple, les salaires médians des hommes et des femmes nouvellement embauchés âgés de 45 à 64 ans ont stagné ou bien reculé entre 1981 et 2004. Par contre, ceux de leurs collègues ayant plus d'ancienneté ont augmenté, ayant enregistré une augmentation variant de 14 % à 22 %.

Le recul des salaires des nouveaux employés ne s'observe pas que dans une industrie en particulier. Les hommes nouvellement embauchés dans le secteur manufacturier ont vu leur salaire médian chuter de 19 % entre 1981 et 2004, comparativement à une baisse de 11 % pour ceux des industries non manufacturières.

Croissance des salaires[1] entre 1981 et 2004 chez les travailleurs âgés de 25 à 64 ans

	Hommes		Femmes	
	Nouveaux employés	Autres employés	Nouvelles employées	Autres employées
	%			
Tous	-13	4	-2	14
Âge				
25 à 34 ans	-18	-5	3	4
35 à 44 ans	-10	0	-1	13
45 à 64 ans	-2	14	-6	22
Diplôme universitaire				
Oui	-3	6	-11	7
Non	-16	0	-4	8
Industrie				
Manufacturière	-19	3	-10	11
Non manufacturière	-11	3	-2	13

1. Variation en pourcentage du salaire médian entre 1981 et 2004. Les nouveaux employés sont ceux qui ont deux ans d'ancienneté ou moins. Les autres employés sont ceux qui ont plus de deux ans d'ancienneté.

De plus en plus, les nouveaux employés sont affectés à des emplois temporaires

Tandis que les salaires offerts aux nouveaux employés ont diminué par rapport à ceux offerts pour d'autres employés, le genre d'emplois qu'on leur offre a également changé.

Pourcentage d'employés occupant un poste temporaire[1]
1989 à 2004

Année	1989	1994	1998	2004
Secteur privé				
Tous les employés	5	7	8	9
Nouveaux employés	11	16	21	21
Autres employés	3	5	3	5
Ensemble des industries				
Tous les employés de sexe masculin	4	7	8	8
Nouveaux employés de sexe masculin	12	19	21	20
Autres employés de sexe masculin	2	5	3	4
Toutes les employées de sexe féminin	6	7	10	10
Nouvelles employées	11	14	23	23
Autres employées	4	5	4	6

1. Travailleurs âgés de 25 à 64 ans. Les nouveaux employés sont ceux qui ont deux ans d'ancienneté ou moins. Les autres employés sont ceux qui ont plus de deux ans d'ancienneté.

Les nouveaux employés se sont vu offrir de plus en plus d'emplois temporaires. De toutes les femmes nouvellement embauchées en 2004, 23 % occupaient des emplois temporaires, soit plus de deux fois le taux de 11 % enregistré en 1989. En ce qui concerne leurs collègues de sexe masculin, 20 % occupaient

des emplois temporaires en 2004, comparativement à seulement 12 % en 1989.

De même, les nouveaux employés ont occupé de plus en plus des postes non syndiqués. Par exemple, le taux de syndicalisation des hommes nouvellement embauchés a diminué de près de 20 points de pourcentage, étant passé de 38 % en 1981 à 19 % en 2004. Cela équivaut au double de la chute d'adhésion syndicale observée chez les autres employés de sexe masculin. Pour ce groupe, le taux de syndicalisation a diminué pour passer de 48 % en 1981 à 39 % en 2004.

Chute de la participation à un régime de pension

Entre-temps, la proportion de travailleurs canadiens couverts par un RPA a diminué. En 2000, 41 % de tous les employés (y compris ceux âgés de moins de 25 ans) bénéficiaient d'un RPA, comparativement à 47 % en 1981.

Dans l'ensemble, les hommes ont vu leur taux de couverture par un RPA diminuer de plus de 10 points de pourcentage au cours des deux dernières décennies. En 2000, 42 % de tous les employés de sexe masculin avaient un RPA, soit bien moins que la proportion de 54 % enregistrée en 1981.

Par ailleurs, les femmes ont connu une légère augmentation de leur participation à un RPA durant la même période. Toutefois, cette hausse n'a pas été observée dans tous les groupes d'âge. La participation à un régime de pension a diminué légèrement chez les femmes âgées de 25 à 34 ans, et elle a augmenté chez celles âgées de 45 à 54 ans.

Le document de recherche *Les bons emplois disparaissent-ils au Canada?* (11F0019MIF2005239, gratuit) est maintenant accessible en ligne. À partir de la page d'accueil, sélectionnez *Études*, sous *Parcourir les périodiques et les séries analytiques*, choisissez *Gratuits et payants*, puis, sous *Séries*, sélectionnez *Direction des études analytiques*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec René Morissette au (613) 951-3608, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

Autres communiqués

Étude : L'écart salarial entre employés temporaires et permanents

2003

Entre 1997 et 2003, près d'un cinquième de la croissance globale de l'emploi rémunéré était attribuable au travail temporaire, et ce, malgré une période de croissance économique et de conditions d'emploi favorables.

Pourtant, les postes temporaires sont généralement moins bien rémunérés que les postes permanents, selon une nouvelle étude. En outre, l'écart salarial entre les travailleurs temporaires et les travailleurs permanents varie en fonction du type d'emploi temporaire.

L'étude intitulée «L'écart salarial entre employés temporaires et permanents», qui paraît aujourd'hui dans l'édition en ligne de *L'emploi et le revenu en perspective*, est la première à examiner l'écart salarial entre les travailleurs temporaires et les travailleurs permanents en fonction du type d'emploi temporaire. En effet, les travailleurs temporaires ne sont pas un groupe homogène. Leurs caractéristiques varient grandement selon qu'ils travaillent à contrat, à titre saisonnier ou occasionnel, ou encore selon qu'ils sont embauchés par l'intermédiaire d'une agence de placement.

Selon cette étude, les travailleurs temporaires ont touché 16 % de moins l'heure en 2003 que leurs homologues permanents, soit 16,69 $, contre 19,98 $ pour ces derniers.

De 1997 à 2003, l'écart entre les deux groupes a oscillé entre 16 % et 19 % de moins par heure.

Une proportion importante de travailleurs à contrat occupe des postes à haut niveau de compétences. Par contre, les travailleurs saisonniers sont souvent des hommes et sont relativement peu scolarisés. Les employés occasionnels sont surtout des femmes et travaillent souvent à temps partiel, tandis que les travailleurs embauchés par l'entremise d'agences de placement sont parfois très scolarisés mais travaillent dans des professions généralement à faible niveau de compétences.

Parmi les quatre catégories d'employés temporaires, ce sont ceux travaillant à contrat qui affichent l'écart le plus faible, ces derniers ayant touché en moyenne 8 % de moins que leurs homologues permanents en 2003.

Par contre, les travailleurs saisonniers touchent 28 % de moins que leurs homologues permanents, les travailleurs occasionnels, 24 % de moins, et ceux ayant recours aux agences de placement, 40 % de moins.

Une part importante de cet écart pourrait être attribuable à la forte concentration de certains travailleurs temporaires (les travailleurs saisonniers féminins, les travailleurs occasionnels et ceux ayant recours aux agences de placement) dans des secteurs traditionnellement peu rémunérateurs et des professions à faible niveau de compétences. L'écart salarial persiste largement même si l'on tient compte du nombre d'heures travaillées et de la situation familiale.

En général, la prise en compte du nombre d'heures travaillées par les employés temporaires accroît l'écart salarial en raison du faible nombre d'heures hebdomadaires travaillées par ces employés. Par contre, le fait de tenir compte de l'apport du revenu des conjoints (pour les travailleurs temporaires en couples) réduit cet écart.

Après la prise en compte de ces facteurs pour les personnes vivant en couple, les travailleurs à contrat maintiennent leur avance en affichant le plus faible écart salarial par rapport aux travailleurs permanents. En effet, les travailleurs à contrat masculins touchent 8 % de moins que leurs homologues permanents, et les travailleuses à contrat, 6 % de moins que leurs homologues permanentes.

Quant aux travailleurs saisonniers masculins, ils affichent un écart moindre qu'au départ, celui-ci passant de 28 % à 18 %, en raison surtout de leur nombre d'heures de travail élevé (6 % de plus que les employés permanents) et, dans une moindre mesure, de l'apport du revenu de leur conjoint.

Pour les employés saisonniers féminins, les travailleurs occasionnels (dont 73 % sont des femmes) et ceux ayant recours aux agences de placement (50 % étant des femmes), l'écart salarial moyen varie entre 24 % et 28 % et persiste même après avoir tenu compte du nombre d'heures travaillées et de la situation familiale.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.

L'article intitulé «L'écart salarial entre employés temporaires et permanents» figure dans le numéro en ligne de janvier 2005 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 1 (75-001-XIF, 6 $ / 52 $) qui paraît aujourd'hui. Voir *Pour commander les produits*.

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez

avec Diane Galarneau au (613) 951-4626 (*diane.galarneau@statcan.ca*), Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et auprès des ménages. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, principaux aéroports

Octobre 2004

Le rapport mensuel d'octobre 2004, volume 1 (TP 141, gratuit) est maintenant accessible dans le site Web de Transports Canada (*http://www.tc.gc.ca/pol/FR/rapport/TP141F/tp141.htm*).

Nota : Le rapport mensuel TP 141 est publié en deux volumes. Le volume 1 présente les statistiques pour les principaux aéroports canadiens, soit ceux dotés de tours de contrôle pour la circulation aérienne ou de stations d'information de vol de NAV CANADA. Le volume 2 présente les statistiques pour les petits aéroports, soit ceux sans tours de contrôle de la circulation aérienne. Au moment de la diffusion, les deux volumes sont accessibles gratuitement dans le site Web de Transports Canada.

Pour plus de renseignements concernant ce site Web, communiquez avec Michel Villeneuve au (613) 990-3825 (*villenm@tc.gc.ca*), Transports Canada.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2715.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (*aviationstatistics@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0010. ■

Nouveaux produits

Direction des études analytiques, documents de recherche : Les bons emplois disparaissent-ils au Canada?, nº 239
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2005239 (gratuit).

La série des symposiums internationaux de Statistique Canada - Recueil : Symposium 2003 : Défis reliés à la réalisation d'enquêtes pour la prochaine décennie
Numéro au catalogue : 11-522-XCB (32 $).

La série des symposiums internationaux de Statistique Canada - Recueil : Symposium 2003 : Défis reliés à la réalisation d'enquêtes pour la prochaine décennie
Numéro au catalogue : 11-522-XIF (gratuit).

La revue des céréales et des graines oléagineuses, novembre 2004, vol. 27, nº 11
Numéro au catalogue : 22-007-XIB (12 $/120 $).

Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active en 2005, nº 2
Numéro au catalogue : 71F0031XIF2005002 (gratuit).

L'emploi et le revenu en perspective, janvier 2005, vol. 6, nº 1
Numéro au catalogue : 75-001-XIF (6 $/52 $).

Info-voyages (Touriscope), vol. 23, nº 1
Numéro au catalogue : 87-003-XIF (5 $/16 $).

Enquête sur l'innovation de 2003 : tableaux statistiques pour certaines industries de services
Numéro au catalogue : 88-524-XCB (50 $).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et –XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez le :	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	**1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	**1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : *infostats@statcan.ca* ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada *(www.statcan.ca)*. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

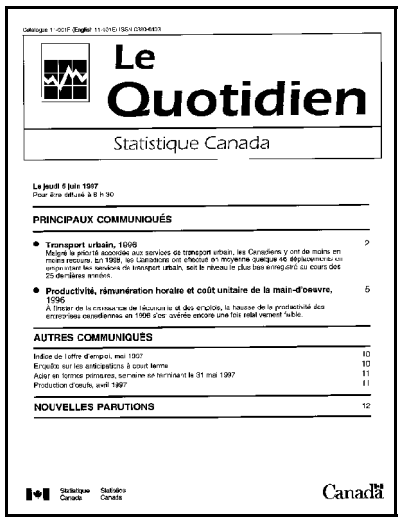

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
  Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
  À l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
Enquêtes sur les anticipations à court terme 10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à *listproc@statcan.ca.* Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.